



**Province
de Liège**

Sandrine Corman,
le nouveau visage
du mammobile
dans nos villes
page 3



Un hélico de secours
pour moins de 50 € par an

page 13

Notre Province

Trimestriel N°60 - Décembre 2012 - www.provincedeliege.be

Nouvelle bibliothèque des Chiroux à Liège



Finalisation de la Maison de la Formation à Seraing



Deux nouveaux campus à Verviers et La Reid



**2012-2018 :
ce que la Province
va faire pour VOUS**

Les élections provinciales ont eu lieu en octobre. La législature 2012-2018 commence maintenant avec de multiples projets. La Province offrira aux communes, aux citoyens, aux entreprises et aux associations, des services publics exemplaires et répondant à leurs attentes.

Edito : page 2 • Dossier spécial : pages 6 à 10



Grande Boucle, grands effets ?

C'est la question que s'est posée la Haute École de la Province de Liège lors du départ du Tour de France 2012 chez nous. Des étudiants ont interrogé les spectateurs et journalistes venus en masse pour l'événement mais aussi un public à priori moins fan de cyclisme. Résultats. Page 11



Le CRT Tinlot va former des caristes

Les caristes sont la 3^e plus grande famille professionnelle du secteur transport-logistique. Les offres d'emplois sont multiples mais il y a pénurie de main-d'œuvre. En 2013, la Province lancera une formation à Tinlot pour pallier ce manque. Page 13



Où skier en Province de Liège ?

Tombera ou tombera pas encore ? En tout cas la neige est la bienvenue en Province de Liège : 26 pistes de ski de fond, 5 pistes de ski alpin, 16 pistes de luge et 5.000 kilomètres de chemins pédestres balisés l'y attendent. Page 14

Une Province moderne au service des communes et de ses citoyens

Le 14 octobre, vous avez fait entendre votre voix. Vous avez désigné des femmes et des hommes pour vous représenter à la Province et à la commune. Ensemble, ils prendront des décisions importantes pour votre avenir au cours des 6 prochaines années.

A la Province de Liège, les 56 nouveaux élus ont été installés le 26 octobre. Un mois plus tard, le Collège provincial a présenté sa Déclaration de politique générale 2012-2018 au Conseil provincial. Une déclaration guidée par la passion de la Province pour les citoyens et les communes.

Nous voulons, plus que jamais, que la Province reste le partenaire numéro un des pouvoirs locaux, et qu'elle soit une entreprise publique performante au service de sa population (citoyens, communes, entreprises, associations).

Pour y arriver, nous donnons à la Province les moyens de sa politique. Si elle changera sa fiscalité dès 2013 (suppression de 3 taxes, augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier), c'est pour continuer à rencontrer les besoins, ressentis ou exprimés, sur son territoire.

La Déclaration 2012-2018 s'inscrit dans le recentrage des missions provinciales voulu par le Gouvernement wallon : réformer les Provinces pour renforcer leur efficacité et pour organiser la supracommunalité. Elle repose sur les 5 missions prioritaires que le Conseil provincial a définies (à l'unanimité) pour l'avenir de la Province en décembre 2010 : **développement scolaire et professionnel, développement culturel et sportif, prévention de la santé et action sociale, développement territorial durable, supracommunalité et soutien aux communes.**

La Province de Liège est et restera le territoire pertinent et de référence pour la mise en œuvre de politiques supralocales, en partenariat avec les pouvoirs locaux. Elle l'est et le sera aussi pour le développement d'une communauté de destin à dimension européenne. Elle restera un pouvoir intermédiaire respectueux des communes de son territoire et des citoyens, ainsi que des spécificités locales.

André Gilles, Président du Collège provincial
Georges Pire, Vice-Président du Collège provincial
Paul-Émile Mottard, Député provincial
Katty Firquet, Députée provinciale
Robert Meureau, Député provincial



La Province c'est VOUS



Province de Liège

Directeur de la publication : le Député provincial-Président
 Éditeur responsable : Marianne LONHAY, Greffière provinciale
 Dépôt : Liège X / Tirage : 538.483 exemplaires
 (501.435 en langue française et 37.048 en langue allemande).

Notre Province

Trimestriel édité par le Service Communication de la Province de Liège et distribué par BPost à tous ses habitants (84 communes).

Direction Communication-Protocole-Relations internationales
 Directeur : Fausto BOZZI
 Rédacteur en chef : Karl MARÉCHAL
 Place de la République française, 1 - 4000 Liège
 Tél. : 04/237.26.00
 Courriel : notreprovince@provincedeliege.be

- Rédaction : Jean-Marc CROUGHS, Sébastien DENIS, Caroline DELVAUX, Christian DESLOOVERÉ, Sophie ERNOULD, Karl MARÉCHAL, Rebecca MULLENS, Mélanie PAPARELLI, Stefania SOLITRO.
- Illustrations et photos : Pierre EXSTEEN, Gérard GUISSARD, Michel KRAKOWSKI et Thinkstock photos.
- Mise en page : Valérie TOMAD
- Impression : Imprimerie DB Print (Bruxelles)

Vos seins sous bonne surveillance

La Province de Liège a inauguré un nouveau car de dépistage du cancer du sein en septembre dernier. Sandrine Corman est la marraine de charme de ce nouveau « mammobile urbain ».

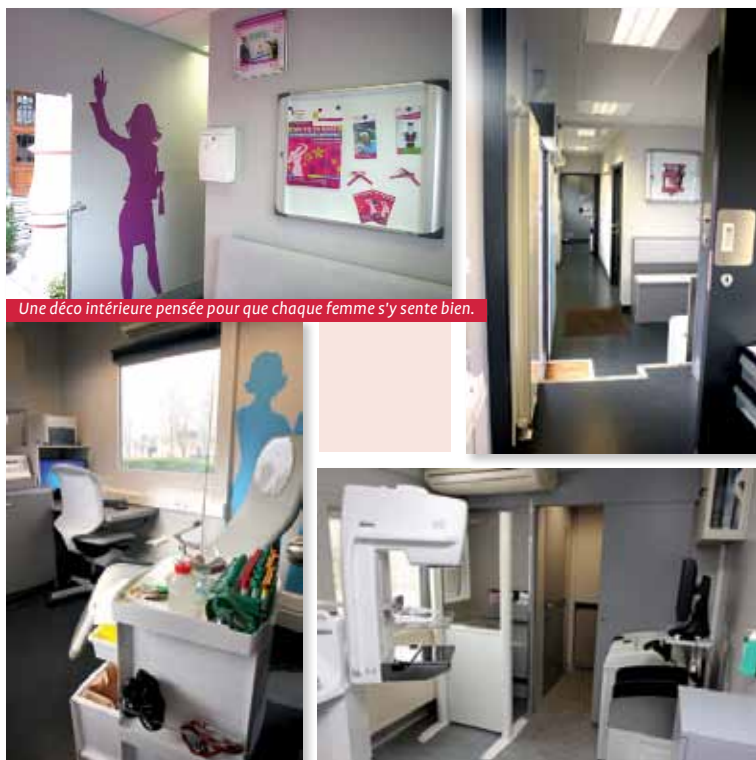
Ce car de dépistage d'une nouvelle génération, étudié pour pouvoir particulièrement se rendre dans les villes, permet de réaliser des mammographies numériques respectant les recommandations européennes. Il arbore un look totalement revisité et une décoration intérieure pensée pour que chacune des femmes s'y sente bien.

Sandrine Corman, la marraine du car insiste : « Même si je suis encore un peu jeune pour passer ce genre de test, je trouve que toutes les femmes doivent se sentir concernées. Je suis très heureuse d'avoir aujourd'hui mon nom associé à ce mammobile. J'espère que je porterai chance au projet. Il ne faut pas hésiter à venir faire un test. C'est gratuit, ça prend peu de temps et ça peut sauver la vie. »

Le cancer du sein constitue la première cause de mortalité par cancer chez la femme. La santé et la médecine préventive en particulier, font partie des priorités de la Province de Liège. Depuis de nombreuses années, elle propose, à ses citoyennes, une politique axée sur la proximité et sur la prévention. Depuis 1992, ce sont 145.000 mammographies qui ont été effectuées et chaque mois, les mammobiles accueillent plus de 500 femmes. Toutes les dames de 40 à 75 ans sont invitées à passer gratuitement une mammographie dans leur commune. ■



Sandrine Corman : « Toutes les femmes doivent se sentir concernées. »



Une déco intérieure pensée pour que chaque femme s'y sente bien.

Le dépistage mobile, sur le terrain depuis 1931

Ces derniers temps, certaines critiques ont été émises sur la pertinence des cars de dépistages de la Province de Liège. L'occasion de faire le point sur le sujet.

Les cars de la Province, ce n'est pas seulement les mammobiles. C'est aussi les cars « ¼ d'heure pour votre santé ». Ceux-ci proposent aux habitants de réaliser un ou plusieurs tests afin de détecter le diabète, l'excès de cholestérol, les facteurs de risque cardio-vasculaire, la BPCO (bronchite chronique), les facteurs de risque de l'ostéoporose, les affections prostatiques ou encore l'andropause.

« Les spécificités et la mission de nos cars sont de... dépister, insiste le Député provincial Georges Pire (Santé et Qualité de vie). Plus un problème de santé est découvert tôt, plus il a la chance d'être traité efficacement. Nos cars sont aussi des outils d'information et de sensibilisation. La population peut y trouver des informations relatives aux pathologies détectées. »

Dans sa mission, la Province peut compter sur l'appui scientifique de l'Université de Liège et a constitué un comité scientifique. La Province a toujours été pionnière en médecine préventive et avait déjà imaginé, en 1931, un car radioscopique permettant de dépister la tuberculose dans les écoles.

Alain Dumont « un car de la Province m'a sauvé la vie »

Alain Dumont, un sexagénaire liégeois, témoigne de leur utilité et de son expérience : « Les tests que j'ai pratiqués dans un car de la Province m'ont sauvé la vie. En 2010, j'ai passé deux tests de dépistage du cancer de la prostate. J'étais bien atteint d'une tumeur à un stade avancé. »

C'est dans cet esprit de proximité et de prévention que la Province organise, au profit de la population, des campagnes de dépistages mobiles uniques en Belgique. C'est avant tout un service qui s'adresse à des personnes qui se sentent en bonne santé. « Dans 84 % des cas, nos tests ne font pas doublon avec ceux pratiqués dans les cabinets. De plus, tous les résultats sont transmis aux médecins traitants » ajoute Georges Pire. Cette démarche doit pouvoir aider les médecins généralistes à valoriser le dossier médical global (DMG) et le DMG+ (volet préventif et dépistage) qu'ils gèrent pour chaque patient.

La Province de Liège a toujours eu comme préoccupation majeure d'améliorer la santé de la population en lui permettant de passer des examens bénéficiant des meilleurs progrès technologiques. Il s'agit réellement d'un dépistage « pionnier » dans une structure mobile qui va à la rencontre de la population. ■

Pour prendre rendez-vous : secrétariat médical du Service de Dépistage mobile - 04/237.94.84 - Consultez les horaires sur www.provincdeliege.be



Le Mammobile, nouveau look et le car « 1/4 d'heure pour votre santé »

Seraing et Herstal adhèrent au concept Openado

Openado regroupe des services d'écoute, d'information, de prévention et d'accompagnement pour les jeunes et leurs familles. Ce lieu d'accueil créé par le Département des Affaires sociales de la Province a tout d'abord vu le jour en décembre 2010 à Liège. C'est aujourd'hui au tour de Seraing et de Herstal de se lancer dans l'aventure.



Les jeunes et leurs familles sont reçus et écoutés en toute confidentialité.

Openado a été mis en place pour répondre, en toute confidentialité, aux problèmes rencontrés par des jeunes en souffrance et des parents en détresse. Une équipe de professionnels est présente afin de trouver des solutions en matière de santé, de sexualité, de scolarité, de dépendances, de problèmes relationnels ou familiaux. L'accent est mis sur la gratuité, l'accessibilité et la proximité.

Le travail est divisé en deux axes : l'accueil et la prise en charge des personnes mais aussi la prévention composée de différents outils qui ont pour but d'informer, de sensibiliser et de former. Au besoin, une équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, psychologues, gradué juriste, criminologue et sexologue) entoure et redirige les personnes vers le réseau psycho-médico-social local.

Afin d'ancrer cette structure, le travail en réseau et les partenariats sont essentiels. Les communes de Seraing et Herstal l'ont bien compris et elles fonctionnent main dans la main avec les nouveaux relais inaugurés en septembre dernier. Ces deux nouveaux Openado sont stratégiquement situés. L'un se trouve à la Maison de la Cohésion Sociale de Herstal (Boulevard Zénobe Gramme, 80) et l'autre à la Maison des Associations « l'Info des Jeunes » de Seraing (Quai des Carmes, 1B). Des lieux déjà connus et fréquentés par les jeunes, un atout essentiel. ■ Plus d'infos : www.openado.be

Les rendez-vous Openado...

- le 31/01/2013, de 19h à 22h15 à l'Openado de Liège (Rue Beeckman, 26) : atelier thématique sur le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Le 5/02/2013, de 20h à 21h30 à la Maison de Sports de Liège (Rue des Prémontrés, 12) : conférence « Regarde-moi pour m'aider à grandir » donnée par Hubert Boutsen, pédopsychiatre et thérapeute familial.
- Espaces Rencontre parents-enfants dans l'Openado de Liège (Rue Beeckman, 26), de 9h30 à 12h30 :
 - 23/02/2013 pour les enfants de 1 à 4 ans
 - 16/03/2013 pour les enfants de 5 à 8 ans
 - 20/04/2013 pour les enfants de 10 à 13 ans

Réservation obligatoire au
04/237.93.18-11

■ Openado Herstal :

Boulevard Zénobe Gramme, 80 à Herstal • Mercredi et vendredi de 13h15 à 17h • 0800/12.151 ou 04/240.61.22 •

pcs.dorine.hindryckx@gmail.com

■ Openado Seraing :

- Avenue J. Wuidar, 66 à Ougrée le lundi de 9h à 15h
- Place des Verriers, 12 à Seraing le mercredi de 13h à 18h
- Rue des Lilas, 7 à Jemeppe le jeudi de 13h à 18h

04/338.57.20

john.devriese@seraing-cpas.be

« Apprends moi ta sagesse... partage avec moi ta jeunesse... »

2012 a été consacrée Année européenne du « vieillissement actif » et de la solidarité entre les générations. Une façon de souligner la contribution précieuse que les personnes âgées apportent à la société. Notre territoire regorge d'initiatives soutenues par la Province.

« Vieillesse active », cette notion désigne le fait de vieillir en bonne santé, épanoui dans la vie socioprofessionnelle de manière autonome et d'être un citoyen engagé. L'année 2012 a été l'occasion de promouvoir cette notion dans trois domaines : l'emploi, la participation dans la société et l'autonomie.

Le 15 novembre dernier, jour de la Fête de la Dynastie, le Parlement fédéral, en présence des représentants de la Famille Royale, a mis à l'honneur les initiatives de terrains des pouvoirs locaux et des milieux associatifs de notre Province.



La Province veut promouvoir et renforcer les liens intergénérationnels.

Quatorze projets intergénérationnels ont été présentés et mis en exergue : les mamies conteuses de **Chaufontaine**, l'association Together de **Herstal**, la commune de **Braives** pour son déplacement scolaire à vélo, la commune de **Aywaille** pour son projet de soutien scolaire, la commune de **Thimister-Clermont** pour un voyage intergénérationnel à la Mer du Nord, les ateliers créatifs de l'APEM-T21 à **Verviers**, la Ville de **Seraing** pour ses débats-rencontres, l'asbl la main tendue 2 à **Liège**, le projet pilote d'accueil familial des aînés à **Waremme**, l'école des devoirs EPHATA à **Eupen**, l'Ecole de Police et la Maison de la Formation de la Province, l'expérience de mentor au sein des établissements pénitentiaires, l'Institut Royal Militaire d'Education Physique d'**Eupen**, le 12^e de Ligne Prince Léopold de **Spa** et le 13^e de Ligne Quartier Lieutenant Général Baron Jacques de Dixmude.

La Province de Liège (Département des Affaires sociales) contribue par ses actions à la promotion et au renforcement des liens intergénérationnels, dans une relation faite d'apports respectifs, d'épanouissement et de confiance réciproques. Cette volonté est confirmée dans la Déclaration de politique générale 2012-2018 (à lire en page 6 et 7). ■

Les Chiroux ouvrent le livre de l'innovation

La bibliothèque des Chiroux s'engage sur la voie de nouveaux services technologiques. Le défi n'est pas mince : s'adapter aux nouvelles pratiques en matière de lecture et maintenir l'aspect humain. Tout cela en n'augmentant pas les coûts d'inscription.

À l'automne 2011, huit liseuses numériques étaient mises à la disposition des lecteurs. A quoi ressemble une liseuse ? A une tablette numérique comprenant 230 œuvres. Grâce à un écran tactile, le lecteur choisit la taille de caractère, règle le contraste ou zoome sur les pages. Vu le succès rencontré, treize nouvelles liseuses entreront prochainement en activité afin de répondre aux nombreuses demandes de prêts électroniques (plus de 200).

Des puces dans 300.000 documents

RFID pour Radio Frequency Identification, c'est la technique qui est utilisée depuis septembre pour le prêt automatisé. Une puce identifiable par fréquence a été insérée dans près de 300.000 documents (livres, CD, DVD). Grâce à cela, c'est l'utilisateur qui enregistre lui-même ses prêts (sortie/rentree) via des bornes automatiques. A terme, ce sont cinq bornes de scannage qui seront disponibles. Les lecteurs pourront toutefois choisir de passer par le traditionnel comptoir où le personnel des Chiroux effectuera l'enregistrement des sorties ou rentrées des documents.

La puce du RFID, c'est aussi un antivol et un outil de gestion efficace des documents. Cela n'entraîne pas de perte d'emploi. Les employés des Chiroux voient au contraire leurs tâches s'orienter davantage vers le conseil et le service aux lecteurs.



Les utilisateurs peuvent enregistrer eux-mêmes les sorties et les rentrées de documents.

Emprunter même quand la bibliothèque est fermée

Toujours grâce à cette puce, un guichet automatique, extérieur à la bibliothèque, sera prochainement accessible 24h sur 24 h et 7 jours sur 7. Il devrait être installé dans un nouveau local de la rue des Croisiers. Une « armoire intelligente de prêt », comprenant 300 documents, doit aussi voir le jour à la gare des Guillemins.

Depuis octobre 2011, les 24.000 personnes disposant de la carte d'accès aux Chiroux (pour un montant annuel de 4 €), ainsi que les détenteurs du Pass Bibliothèques, accèdent gratuitement à deux bases de données : Bibliofox (9.000 références) et Numilog (350 titres actuellement). Pour se rapprocher du citoyen, la Province a développé des collaborations avec les autres bibliothèques publiques du territoire. Grâce au réseau Aleph, 41 communes (sur les 75 francophones) participent à un regroupement des catalogues. Ces prêts « interbibliothèques » constituent un réel avantage pour les détenteurs de cette carte unique du lecteur. Depuis les différentes bibliothèques membres, ils ont accès à près de deux millions de documents.

Beaucoup de personnes fréquentent la bibliothèque des Chiroux pour effectuer des recherches et travaux divers (notamment les étudiants). Pour les aider, le réseau Wifi est accessible dans la salle de consultation (depuis août) et dans la section adulte (depuis novembre). Il le sera bientôt dans l'Espace Jeune (dans le courant de l'année 2013). ■

Plus d'infos sur le réseau de lecture en Province de Liège : <http://culture.provincedeliege.be>

Pub fiction : bienvenus dans les mondes virtuels

Tu as entre 10 et 20 ans ? Tu vis ou tu étudies dans l'arrondissement de Huy ? Ton clavier ou ton stylo te dérange ? Alors, participe au concours de scénario publicitaire organisé par la Province de Liège et le Centre Culturel de Huy.

« Les Mondes Virtuels », c'est le thème choisi pour cette première édition de « Pub Fiction ». Il s'agit d'un concours de scénario de film publicitaire organisé par le Service Jeunesse de la Province de Liège et le Centre Culturel de Huy. Avatars, jeux vidéo, réseaux sociaux et bien avant eux, musique, littérature ont ouvert à l'être humain de nouvelles dimensions auxquelles il accède avec délectation, fuyant la réalité à travers des univers virtuels tantôt merveilleux, tantôt inquiétants...

CONCOURS

Quoi que tu en penses, tu peux le faire savoir en nous envoyant ton scénario avant le 10 mars 2013 à minuit. Le but ? Te faire découvrir le langage particulier de la pub en défendant tes idées. Seul, avec des amis, avec ta classe, tu feras peut-être partie des lauréats qui verront leur film tourné et diffusé sur le web, dans les cinémas, les festivals, à la télévision... « Pub Fiction » est organisé en collaboration avec les Niouzz sur OUFtivi (RTBF). ■

Plus d'infos ?

Pour en savoir plus sur ce concours gratuit, tu peux filer sur www.pubfiction.be où tu trouveras l'agenda du concours, le règlement, le bulletin d'inscription en ligne, la liste des membres du jury et quelques conseils pour t'aider à tenter l'aventure...

■ Contacts :

Service jeunesse de la Province de Liège
Pierre Crispin - pierre.crispin@provincedeliege.be
Rue Belvaux 123 à 4030 Grivegnée
Tél. : 04/237 28 73

Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
Benjamin Belaire - benjamin.belaire@msn.com
Avenue Delchambre, 7a à 4500 HUY
Tél. : 085/21 12 06

Les projets de la Province de Liège pour les

La Province veut, plus que jamais, rester le partenaire numéro un des pouvoirs locaux. Elle veut aussi rester une entreprise publique performante au service de sa population (citoyens, communes, entreprises, associations). C'est ce qu'il ressort de la Déclaration de politique générale que le Collège provincial a présentée au Conseil en novembre dernier.

Ce document d'une cinquantaine de pages reprend les principaux projets que la Province va développer pour **VOUS** dans les toutes prochaines années. Il comporte assez logiquement 5 chapitres, les 5 missions prioritaires de la Province pour l'avenir. Voici ce qu'il faut savoir en quelques idées-clés...

1. Développement scolaire et professionnel

Des formations pour tous, des outils modernes.

ENSEIGNEMENT

- De nouveaux bâtiments vont sortir de terre : deux nouveaux campus à **Verviers** et à **La Reid**, une



Un nouveau campus à La Reid.

extension du Campus 2000 à **Jemeppe**, de nouveaux ateliers et locaux à l'**École polytechnique de Huy**, un nouveau gymnase à l'**École d'enseignement spécialisé de Micheroux** (Soumagne), une salle multisports au quai Godefroid Kurth à **Liège**.

- La promotion de l'enseignement qualifiant dans le secondaire sera une priorité. Les **collaborations avec les associations et les milieux professionnels** seront renforcées. Promotion des nouveaux métiers, particulièrement les métiers dits « verts ».

- Promotion des **formations techniques et professionnelles** : de nouvelles manipulations ciblées sur les **métiers en pénurie** à bord du Techni-Truck. Avec les communes : organisation des mini-villages de promotion de l'enseignement provincial et création d'une liaison entre les enseignements primaire et secondaire.

- **Haute École de la Province** : signature de conventions avec des institutions partenaires, en Europe ou ailleurs. Co-organisation de formations et diplômes conjoints. Objectif : encourager la mobilité des étudiants et leur perfectionnement en langues étrangères.

FORMATION

Assurer votre sécurité et votre bien-être.

- Finalisation de l'important chantier de la **Maison de la Formation à Seraing** : Écoles de Police, du Feu et d'Aide médicale urgente. Création d'un **centre**

A Seraing, la Maison de la Formation sera finalisée.



d'exercices pratiques spécialisé pour la sécurité (exercices de fumées, flammes, risques chimiques et terrorisme).

- Favoriser la réussite scolaire : **soutien des communes dans la formation continuée des instituteurs**. Aide aux communes pour la formation de leur propre personnel : **création du Service d'Appui aux Communes**.

- Faciliter la **réinsertion socioprofessionnelle** avec les communes et CPAS : généraliser un **modèle de formation articulé sur le compagnonnage** (d'anciens travailleurs transmettent leur savoir-faire et leur vécu aux demandeurs d'emploi en formation).

- Promouvoir l'**apprentissage des langues** avec tous les partenaires concernés. Favoriser l'apprentissage des nouvelles technologies numériques de l'information chez les seniors : **mise en circulation du mobITIC**.

2. Développement culturel et sportif

L'épanouissement et le bien-être de ses citoyens. Une politique active et de proximité.

CULTURE

Celle-ci joue un rôle central dans le renouveau de notre région.

- **Aide à la création artistique et aux créateurs**, fil rouge de la politique culturelle provinciale : Ça balance (musiques actuelles), CLAP (cinéma), Page 1* (BD), Reciprocity (Design), Y a pas d'lézarts (arts plastiques) et Odysée (théâtre).

- **Une nouvelle bibliothèque des Chiroux** sur son site actuel : rénovation et construction d'un nouveau bâtiment. Développement du réseau ALEPH (**catalogue unique du lecteur en Province de Liège**). Repositionnement de la bibliothèque itinérante. **Informatisation des prêts**.



Une nouvelle bibliothèque des Chiroux.

- **Musée de la Vie wallonne (Liège)** : tête de réseau des musées implantés sur le territoire provincial. Un logiciel informatique pour **mettre les collections en commun**. Des expos temporaires sur des thèmes de société pour en comprendre la complexité : la vie quotidienne pendant la grande guerre en 2014, l'immigration en 2016. Au Château de Jehay, création d'un « **jardin des artistes** » où ils pourront présenter leurs œuvres.

- **Initiatives de proximité** pour sensibiliser le public (dès le plus jeune âge) à l'expression culturelle. Différents outils à développer : Maisons de la création, centrale d'achat pour le matériel de scène, lieux pour les répétitions musicales, centre provincial de conservation et de diffusion...

SPORTS

Accès pour tous à des programmes sportifs de qualité, adaptés aux capacités de chacun et pour un prix raisonnable.

- **Proximité avec les acteurs de terrain**. Coordination et équilibre géographique entre les projets locaux. Répartition adéquate des moyens publics, financiers ou humains.

- Ouverture d'un « **guichet du sport** » : conseils et soutiens administratifs, juridiques et techniques aux structures et associations sportives.

- **Des infrastructures sportives de qualité équitablement réparties sur le territoire** : création de nouveaux outils répondant aux besoins de formation, adaptation des horaires, de l'accueil, de l'équipement...

- L'**Académie provinciale des sports** présente dans les différents arrondissements pour favoriser l'initiation et la découverte sportive des 4 à 11 ans.

- Création de **pôles de perfectionnement** en gymnastique, en sports de ballon (un pôle ballon), en athlétisme, en cyclisme, en tennis de table ou encore pour le sport adapté (handifoot).



Création d'un pôle perfectionnement « ballon ».

GRANDS ÉVÉNEMENTS

La Province veut ouvrir une réflexion citoyenne dans le cadre du **centenaire de la Première Guerre mondiale** et du **700^e anniversaire de la Paix de Fexhe** (signée 18 juin 1316, un événement capital dans l'histoire de La Principauté de Liège et de la démocratie).

3. Prévention de la Santé et Action sociale

Le bien-être physique, mental et social. Des politiques régulièrement réévaluées pour répondre aux attentes et besoins, toujours évolutifs, des citoyens.

SANTÉ

- Une politique **d'information et de prévention** proche, accessible et diversifiée, menée en concertation avec la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Suite de la **réorganisation du dépistage mobile** : un service performant, complet et gratuit qui doit cibler les personnes non suivies sur le plan médical et les réintégrer dans un circuit de santé.

- Des campagnes de prévention menées en concertation avec le monde médical et scientifique. **L'éducation de la population à la santé** : aider chaque citoyen à devenir acteur de sa santé. Décentralisation des conférences-débats (Jeudis Santé) dans les villes et communes.

- Poursuivre le rapprochement entre les **deux laboratoires provinciaux** (« santé » et « agriculture ») afin de former un pôle d'excellence. Ils deviendront de **véritables acteurs environnementaux** en travaillant à la prévention et à la réhabilitation des sols pol-

années 2012 à 2018

lués. Ils développeront leur offre de services pour les communes productrices d'eau.

- Un marché d'achat groupé pour permettre aux pouvoirs locaux et au monde associatif de s'équiper en **défibrillateurs externes automatisés** (ils permettent d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiorespiratoire, et de délivrer si besoin un choc électrique ou défibrillation).

- **Développement d'un réseau efficace de maisons**



Des défibrillateurs pour les communes et les associations.

de garde à l'instar de l'expérience en cours dans la région d'Ourthe-Ambève.

SOCIAL



Développer Openado.

- Développer **Openado** : accompagner et orienter les jeunes en difficulté, leur famille et leur entourage. Différentes actions de soutien à la parentalité (ateliers, conférences, activités).

- Un **programme de prévention « Openado » dans les écoles**. Maternel, primaire et secondaire : promotion du bien-être chez les plus jeunes, prévention des dépendances chez les plus âgés. Aider les écoles à mener de véritables politiques préventives en leur donnant les outils nécessaires.

- Un nouveau bus itinérant de prévention « **Funambus - Equilibre ta vie !** » à la rencontre des 10 à 14 ans.

- **Prévention du suicide** : une priorité à travers le projet pilote « sentinelles ». Il s'agit de tisser un filet de sécurité autour des personnes en détresse suicidaire (formation de sentinelles, implantation du dispositif au sein d'entreprises publiques et/ou privées).

- Valoriser le rôle des aînés dans la société : coordination par la Province des **Conseils Communaux Consultatifs des Aînés**.

- Décentralisation du **salon annuel du volontariat** dans les arrondissements.

4. Développement territorial durable

Développer et structurer le territoire et le milieu de vie dans un souci de développement durable.

ÉCONOMIE

Une dynamique d'« **intelligence territoriale** » à travers la SPI (intercommunale). Une action centrée sur le développement durable au profit et dans le respect de tous ses habitants, en parfaite concertation avec

les autorités locales et en veillant à une gestion rationnelle des sites d'activités implantés ou à implanter sur le territoire (« la bonne entreprise à la bonne place »).



ENVIRONNEMENT

- **Cours d'eau** : réflexion sur la gestion des ruisseaux de 2^e (Province) et de 3^e (communes) catégories. Une fusion pourrait intervenir en collaboration avec le Gouvernement wallon. **Lutte contre les inondations**, maintien et développement d'une biodiversité intégrée.

- **Création de parkings d'écovoiturage** dans 54 communes. Plusieurs dossiers sont déjà à un stade avancé : Aywaille, Sprimont, Wanze, Anthisnes, Soumagne, Visé, Hannut et Ouffet. **Création d'un réseau de parkings de délestage** pour les collaborateurs de la Province. Première concrétisation à Sclessin.



Des parkings d'écovoiturage dans 54 communes.

AGRICULTURE

- **Offrir des services d'appui aux agriculteurs** : proposer des pistes de réflexion, maintenir les aides financières au secteur, agir pour défendre la ruralité et l'image de marque de la profession (sensibilisation par les médias).

- **Contribuer à la durabilité du territoire provincial** en agissant sur les filières végétales et animales, en soutenant la commercialisation en circuits courts et la promotion des produits locaux, en soutenant l'encadrement du secteur bio et en protégeant la biodiversité.



Garantir la durabilité du territoire.

RELATIONS EXTÉRIEURES

- **Des partenariats avec d'autres régions d'Europe** : échanges d'expériences, de valorisation des expertises et des savoir-faire respectifs.

- « **Europe Direct** » : priorité aux jeunes via des modules de formation sur l'Europe proposés aux écoles.

FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Création d'une cellule spécifique afin de saisir les

opportunités de développement que présentent les différents fonds européens. Cette cellule aidera aussi les pouvoirs locaux à obtenir des financements eurégionaux (INTERREG) pour leurs projets.

TOURISME

Positionner la Province de Liège comme première destination touristique wallonne

- Une offre simplifiée : **5 points de chute** (Liège, Spa, Malmedy, Aywaille et Huy), des thématiques porteuses (tourisme thermal, tourisme « nature active », tourisme culturel, produits du terroir, tourisme mémoriel...), des produits structurés.

- **Développer le tourisme d'affaires et le tourisme fluvial de Huy à Visé.**

- **Harmoniser le balisage des sentiers pédestres et cyclotouristiques sur le territoire.**



Le balisage, une priorité.

5. Supracommunalité et soutien aux communes

Il en est quasiment question à toutes les pages de cette Déclaration 2012-2018. La Province restera plus que jamais le partenaire numéro Un des communes dans tous les domaines. Vous l'aurez compris en lisant les projets qui précèdent. En voici d'autres :

- **Une cellule dédiée à la supracommunalité** composée de profils variés et complémentaires afin de porter des projets de tous types.

- Une enveloppe budgétaire pour le **financement de projets supracommunaux** présentés par les différents arrondissements.

- **Suite des rencontres entre le Collège provincial et les 84 Collèges communaux.**

- Collaboration des services provinciaux avec les services communaux : aspects administratifs, juridiques ou techniques de la gestion des dossiers.

- Organisation de **marchés groupés** (sel de déneigement, mazout de chauffage, gaz et électricité...).

- Développement d'un partenariat avec les autorités locales pour la **gestion des zones de secours**. ■



La Province et les communes, partenaires pour l'hiver.

Le 14 octobre, vous avez voté pour élire le

Le Conseil provincial est en quelque sorte le « parlement » de la Province de Liège, son pouvoir législatif. Il est élu lors des élections provinciales qui ont lieu tous les 6 ans, comme c'était le cas le 14 octobre dernier. Les électeurs désignent directement leurs représentants. Ceux-ci sont installés depuis le 26 octobre.

L'Assemblée provinciale se compose de 56 conseillers provinciaux (dont les 5 députés membres du Collège : lire en page 10). Ils sont répartis en groupes politiques. Suite aux élections du dimanche 14 octobre, la composition du Conseil provincial de Liège est la suivante :

- **Parti Socialiste (PS-SP) : 21 conseillers.**
- **Mouvement Réformateur (MR-PFF) : 17 conseillers.**
- **Centre Démocrate Humaniste (cdH-CSP) : 8 conseillers.**
- **Ecolo : 8 conseillers.**
- **PTB+ : 2 conseillers.**

Le Conseil provincial a été officiellement installé le vendredi 26 octobre, soit moins de quinze jours après les élections. Ses travaux sont dirigés par l'un de ses membres : le Président du Conseil, assisté par deux Secrétaires. Ils sont désignés parmi les 56 conseillers provinciaux.

De quoi s'occupe le Conseil provincial ?

Il gère toutes les matières dites d'intérêt provincial. En d'autres mots, cela veut dire qu'il **peut prendre des initiatives qu'il juge utiles pour la population et le territoire de la Province de Liège**. Ce pouvoir est cependant limité par le principe de « subsidiarité » : le Conseil provincial doit travailler de manière complémentaire aux autres niveaux de pouvoir. Il ne s'agit pas de leur faire concurrence et de proposer les mêmes services.

Cet « intérêt provincial », c'est lui qui permet au Conseil de mettre en place des services qui répondent à des besoins dans les domaines tels que la famille, l'enseignement, les sports, le

tourisme, la santé, l'enfance, la culture, la jeunesse, l'agriculture, la formation... Toutes ces compétences sont désormais regroupées en 5 priorités rappelées en pages 6 et 7.

Le Conseil provincial surveille la gestion et l'organisation quotidienne de la Province : comme tout parlement, il contrôle donc l'exécutif (le Collège). Il prend des résolutions qu'il fait appliquer par le Collège provincial.

Que fait-il d'autre ?

- Il valide les élections provinciales.
- Il organise son propre fonctionnement et celui du Collège provincial. Pour cela, il vote des règlements d'ordre intérieur.
- Il se prononce sur la Déclaration de politique générale proposée pour 6 ans par le Collège.
- Il prend connaissance chaque année de la Note de politique générale. Celle-ci accompagne le budget annuel proposé par le Collège.
- Chaque année, il vote le budget de la Province.



Conseil provincial de Liège. Le voici...

- Il désigne le personnel provincial sauf s'il délègue cette mission au Collège.
- Il peut créer des services provinciaux, acquérir ou vendre des bâtiments, organiser des marchés publics de travaux (sauf certaines délégations au Collège).
- Il vote des règlements provinciaux d'administration intérieure et des ordonnances de police.

Quand et comment se réunit-il ?

Le Conseil provincial se réunit au moins dix fois par an. Il peut aussi se réunir chaque fois qu'il le juge nécessaire pour examiner les différents dossiers. Ses séances sont publiques sauf dans certaines circonstances. **Vous pouvez y assister en principe chaque dernier jeudi du mois à 15h au Palais provincial de Liège.**

C'est le Président du Conseil provincial qui ouvre et clôture les séances. Il assure le bon déroulement de l'assemblée et veille au respect du règlement. Il organise les débats et per-

met aux conseillers d'intervenir, d'interpeller les orateurs et de leur poser des questions, de formuler des propositions mais aussi de permettre aux députés provinciaux de répondre.

5 commissions du Conseil

Avant d'être soumis au Conseil provincial, les différents dossiers sont examinés par l'une de ses 5 commissions. Elles sont chacune composée de 20 conseillers provinciaux. Chaque commission examine les matières spécifiques gérées par l'un des 5 Députés provinciaux :

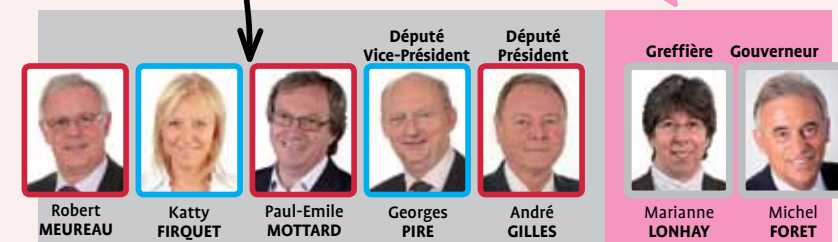
- 1^{ère} commission « enseignement et formation, supracommunalité, grands événements et communication ».
- 2^e commission « santé et environnement, travaux, relations extérieures ».
- 3^e commission « culture, tourisme, fonds structurels européens ».
- 4^e commission « affaires sociales, intercommunales, centres régionaux d'intégration ».
- 5^e commission « budget, finances, et opti-

misation de l'administration, sports, agriculture ».

Le Conseil provincial peut également créer des commissions spéciales et temporaires pour analyser des affaires particulières.

Depuis quelques années, le Conseil provincial de Liège propose régulièrement des débats thématiques. Ces séances sont télévisées. Elles sont diffusées en direct sur les deux télévisions locales, RTC Télé-Liège et TéléVesdre. ■

Pour en savoir plus sur le Conseil provincial de Liège, ses séances publiques, ses ordres du jour : www.provincedeliege.be



Un Collège provincial qui vous reçoit 5 sur 5

Le Collège provincial est en quelque sorte le « gouvernement » de la Province, son pouvoir exécutif. Il est composé de 5 députés provinciaux. Chacun s'occupe de matières et compétences spécifiques.

Pour devenir député provincial, il faut d'abord être élu au Conseil provincial. Les membres du Collège sont donc d'abord conseillers provinciaux. C'est donc aussi les électeurs du dimanche 14 octobre qui ont désigné, indirectement, le nouveau Collège provincial de Liège.

Que fait le Collège provincial ?

Sa mission principale est la gestion de la Province de Liège au quotidien. Il assure le bon fonctionnement des différents services qui sont à l'écoute des citoyens, des communes, des associations, des entreprises. Le Collège provincial exécute les décisions qu'il prend mais aussi celles du Conseil. En début de législature, le gouvernement

provincial présente au Conseil une Déclaration de politique générale. Ce document explique ses différents projets politiques pour les 6 ans à venir (lire en pages 6 et 7).

Que fait-il d'autre ?

→ Il prépare, avec les services, les dossiers qui sont proposés au Conseil.

→ Il propose chaque année un projet de budget accompagné d'une Note de politique générale.

→ Il gère les biens mobiliers et immobiliers de la Province.

→ Chaque année, il présente le bilan d'activités des différents services au Conseil.

→ Il donne son avis sur toutes les affaires qui lui sont soumises.

→ Il valide les élections communales pour les 84 communes du territoire. C'est donc le Collège qui statue sur les éventuelles réclamations.

Depuis le vendredi 26 octobre, le Collège provincial de Liège est le suivant :



1 André Gilles, Président du Collège

→ Enseignement et formation, supracommunalité, grands événements et communication.

2 Georges Pire, Vice Président du Collège

→ Santé et environnement, travaux, relations extérieures.

3 Paul-Émile Mottard, Député provincial

→ Culture, tourisme, fonds structurels européens.

4 Katty Firquet, Députée provinciale

→ Affaires sociales, intercommunales, centres régionaux d'intégration.

5 Robert Meureau, Député provincial

→ Budget, finances, et optimisation de l'administration, sports, agriculture.

Composition et séances du Collège provincial

Le Collège est présidé par l'un des députés provinciaux : le député provincial – Président. Il y a également un député provincial-Vice Président. Le Collège se réunit au Palais provincial, en principe chaque jeudi. Ces réunions ne sont pas publiques. Elles se tiennent à huis clos.

Les 5 députés provinciaux se répartissent les différentes compétences provinciales. Les décisions du gouvernement provincial sont collégiales. ■

Que prévoit le budget 2013 ?

Le Conseil provincial a adopté le budget 2013 de la Province de Liège. Celui-ci prévoit la suppression de différentes taxes, une augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier, ainsi que près de 42 millions d'investissements.

Que contient ce budget ? A l'exercice ordinaire (qui assure le fonctionnement de l'institution), les recettes s'élèvent à 264.942.567€ tandis que les dépenses représentent 258.642.419 €. Ce qui permet un boni de près de 6,3 millions €. Cependant, après prise en compte du résultat des exercices passés (et des prélèvements) le boni global est de 134.258 €.

Ce budget, qui est le premier de la législature 2012-2018, intègre la philosophie de la réforme des Provinces. Il poursuit une gestion rigoureuse des dépenses et réduit un certain nombre de taxes.

Depuis 1990, 16 taxes ont été supprimées et 3 viennent encore de s'ajouter à cette liste. Il s'agit de celle sur les agences de paris aux courses de chevaux, d'une autre sur les débits

de boissons, ainsi que de la taxe sur la protection de l'environnement et la qualité de la vie (les actions en faveur d'un développement durable étant maintenues et même renforcées). Cette réduction des recettes fiscales atteint près de 5,5 millions €.

Afin de relever les nombreux défis de demain, il sera procédé à une adaptation des centimes additionnels au précompte immobilier de 1.500 à 1.750. **Cet impôt n'avait plus été augmenté depuis 2002 et il reste en dessous de la moyenne en Wallonie.**

Quel impact pour le citoyen ? A titre d'exemple et en tenant compte de la suppression de la taxe

provinciale « environnement » (12,50 €), l'augmentation annuelle sera de 65 € pour un revenu cadastral de 1.517 € et de 16,04 € pour un revenu cadastral de 745 €. Les locataires ne sont pas concernés par cette augmentation qui doit rapporter 12,5 millions € à la Province... mais bien par la suppression de la taxe « environnement ».

Depuis 1990, la Province a supprimé 19 taxes

La Province a inscrit 42 millions € au service extraordinaire 2013, budget octroyé pour des travaux et investissements. Il s'agit, notamment, de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute Ecole de la Reid (9,6 millions €), de la deuxième phase de la construction de la Maison de la Formation (1,3 million €) ou encore la création d'un parking de covoiturage pour ses collaborateurs (soit 300.000 €). La Province de Liège se veut l'amie des communes. Vous l'aurez compris en parcourant les grands points de la Déclaration de politique générale (pages 6 et 7). Elle a prévu 5 millions € en faveur de subside d'investissements pour des projets supra-communales (coopération entre la Province et les 84 communes). ■



En Province de Liège, les centimes additionnels au précompte immobilier restent en dessous de la moyenne wallonne.

La Province et le Tour, une affaire qui roule

Lors du Grand Départ du Tour de France en Province de Liège (fin juin et début juillet) des étudiants de la Haute École de la Province ont réalisé une étude sur les retombées économiques et médiatiques de l'opération.

Les étudiants de la Haute École ont interrogé 101 journalistes et 1.068 spectateurs venus spécialement en Province de Liège pour le départ du Tour 2012. Ils ont également interrogés 503 personnes du grand public dans les jours qui ont suivi l'évènement.



Des étudiants de la Haute École ont sondé les spectateurs et journalistes venus en masse pour le Grand Départ du Tour 2012

Chaque année, environ 2.300 journalistes suivent la Grande Boucle (3^e évènement sportif télévisuel au niveau mondial !) pour 700 médias différents. Les 101 journalistes interrogés sont des habitués des grands départs et des grandes épreuves cyclistes (Giro, Vuelta...).

Ils ont donc un avis éclairé sur les villes-départ ou villes-étapes qui les accueillent. A ce propos, plus de 90% estiment que la qualité de l'organisation était « mieux » à « nettement mieux » en Province de Liège. D'ailleurs, 85.7% garderont un bon souvenir de leur passage chez nous. L'accueil liégeois, l'hébergement et la restauration ont particulièrement été appréciés.

Un évènement vécu en famille ou entre amis, tout en profitant de l'Horeca

Chez nous, le Tour 2012 a attiré environ 2.175.000 spectateurs le long des routes. 1.068 d'entre eux ont accepté de répondre aux questions posées, permettant ainsi d'en savoir plus sur leur comportement sur l'évènement. La majorité des spectateurs sondés était masculine (70%), âgée de 15 à 65 ans (91.1%) et belge (70.13%). Les étudiants leur ont demandé de se prononcer non pas sur l'évènement sportif mais bien sur l'accueil et l'organisation par la Province (informations, accès aux sites, sécurité...). Parmi ces spectateurs, 89.6% jugent « bien » à « très bien » l'opération « La Province de Liège lance le Tour 2012 ». Un avis qui rejoint donc celui donné par les journalistes.

L'évènement a été vécu en famille (52.2%) ou avec quelques amis (27.2%). Parmi les fans du Tour qui ont logé pour l'occasion, 10.7% ont séjourné soit à l'hôtel, soit en chambre d'hôte ou en gîte. 8.6%

ont été hébergés dans la famille ou chez des amis tandis que 4% ont préféré leur mobil home et le camping.

Parmi les personnes interrogées, 50.1% étaient principalement présentes pour le Tour. Celles qui en ont profité pour faire une autre activité (47.3%) ont plutôt opté pour apprécier l'Horeca. Il a également été demandé aux spectateurs d'estimer le budget qu'ils consacraient à l'évènement (tous frais et achats compris hors déplacement) : **45,8% ont déboursé entre 11 et 100 €, 16,8% plus de 100 € et 23% moins de 5 €.**

Un Grand Départ connu, bon pour l'image de la Province et... certainement rentable

Le grand public (celui qui ne s'intéresse pas forcément au cyclisme ni au Tour), interrogé après l'évènement, savait à 97.4% que l'évènement sportif majeur accueilli récemment en Province de Liège était le Grand Départ du Tour de France 2012. Le but était aussi de savoir si la population estimait opportun ce genre d'organisation chez nous : 95.4% ont estimé que cela était bon pour l'image de la région à l'extérieur et 32% que cela génère « très certainement » des retombées économiques. ■

Les résultats détaillés de cette étude sont disponibles gratuitement auprès de la Cellule Communication de la Haute École de la Province de Liège au **/* ****

Médaillés olympiques et parrains de l'Académie provinciale des Sports

Une médaille obtenue aux JO est un aboutissement pour un sportif qui a tout donné pour sa discipline. Pourtant, un tel exploit représente aussi le commencement d'autre chose, tant pour le grand public que pour les athlètes concernés...



ver des moyens financiers, notamment, afin de poursuivre leur carrière sportive dans les meilleures conditions.

L'Académie provinciale des Sports a signé une convention de partenariat avec nos deux médaillés olympiques liégeois, Charline Van Snick et Lionel Cox.

Lionel Cox, médaille d'argent en tir couché et donc titulaire de la meilleure performance belge aux JO 2012, provient d'Amay. Charline Van Snick, médaillée de bronze en judo dans la catégorie -48kg, s'entraîne à Saive dont elle est aussi originaire. Elle a également décroché une autre belle victoire en conjuguant performances sportives et scolaires en obtenant récemment son diplôme en marketing à la Haute



Charline Van Snick et Lionel Cox, les nouveaux partenaires de l'Académie provinciale

École de la Province de Liège. Les performances de Lionel et Charline ont été saluées par la Province qui leur a remis le Mérite sportif provincial en septembre dernier.

Pour prolonger les effets de ces performances, la Province et nos deux médaillés ont décidé de travailler ensemble en 2013. Charline Van Snick et Lionel Cox ont ainsi accepté de devenir les parrains de l'Académie provinciale des sports dont ils porteront le logo sur leurs équipements. Nos champions participeront aussi à deux conférences-débats ainsi qu'à deux activités de formation organisées par l'Académie. De son côté, la Province, bien consciente des difficultés quotidiennes rencontrées par des sportifs pratiquant des disciplines moins valorisées commercialement, a décidé d'octroyer un soutien financier de 6.000 € à nos deux athlètes. ■

Huy : cure de jeunesse pour la salle des fêtes

50 ans, ça se fête... avec un « lifting » ! La salle des fêtes de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Huy a bénéficié d'une rénovation du sol au plafond...

Après 5 ans de travaux, la salle des fêtes de l'IPES de Huy a fêté son jubilé en inaugurant son nouvel appareil le 7 septembre dernier. Le Département Infrastructures et Environnement de la Province y a travaillé en synergie avec le service régional d'incendie afin de composer parfaitement avec les règles de sécurité. L'établissement scolaire a également fait l'objet de travaux et a atteint un niveau de sécurité impressionnant. L'investissement global de la Province de Liège sur le site hutois représente près de 1.290.000 €.

Un aspect essentiel de cette rénovation réside dans la séparation entre l'école et la

salle des fêtes. Cette dernière profite à présent d'un accès indépendant en façade. Equipée de 550 places, elle a profité d'un véritable ravalement de façade avec un appui de technologies de pointe, tout en intégrant les meilleures normes environnementales. L'accent a été mis sur l'amélioration du confort des utilisateurs et des invités, ainsi que sur une technique plus performante (éclairage de type indirect, plafond acoustique et résistant au feu, nouveau revêtement de sol, nouveaux sièges...). Elle est aussi parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite et est adaptée aux personnes malentendantes.

La salle des fêtes de l'IPES de Huy sert bien entendu aux manifestations scolaires mais pas uniquement. Son occupation est étendue aux autres secteurs et services de la Province, que ce soit celui de la santé (avec l'organisation régulière des « Jeudis Santé », débats ouverts



L'accent a été mis sur l'amélioration du confort des utilisateurs et des invités

au public), de la culture (le célèbre Festival Théâtre Jeune Public qui s'y déroule chaque année en août) ou de l'environnement avec l'organisation de conférences thématiques.

Un lieu convivial ouvert aux communes, ASBL, associations

La salle des fêtes peut également être mise à disposition d'autres pouvoirs publics, en particulier les communes dans ou proches de l'arrondissement de Huy, des associations, des ASBL qui ont besoin d'un lieu adapté en termes de technique et de confort, pour l'organisation de leurs événements. ■

Infos et réservations : Joseph Sciortino - Tél : 085/27.31.29



Bravo Marcie et André

Lors de la présentation des nouveaux « Ambassadeurs de la Province de Liège » le 25 septembre dernier, les autorités provinciales ont décerné ce titre à Marcie et André Evrad. Pendant 37 ans, avec professionnalisme et gentillesse, ce couple a géré la Maison de la Presse de Liège (rue Haute-Sauvinière). ■

65 places de parkings à l'IPES de Waremme

En collaboration avec la Ville de Waremme, la Province de Liège a investi dans le réaménagement des abords et des espaces publics du site de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Waremme. L'IPES est à présent doté d'un nouveau parking privé et spacieux qui a été inauguré le 7 septembre dernier, en présence des Députés provinciaux André Gilles et Georges Pire ainsi que des autorités communales. ■



Euroskills : la reconnaissance du savoir-faire de nos étudiants

Du 4 au 6 octobre derniers, Euroskills, le championnat européen des métiers techniques et manuels, avait lieu à Spa-Francorchamps. Plusieurs étudiants de la Haute Ecole de la Province de Liège ont participé à la compétition qui voyait s'affronter des jeunes issus de 24 pays et représentant 42 métiers. Guillaume Biset et Mathieu Melas (notre photo), étudiants en 3^e année de Bachelier en Electromécanique – Finalité Mécanique, ont décroché la médaille d'or dans la catégorie « Fabrication et Technologie ». Maxime Daniel, étudiant en 2^e année de Bachelier en Informatique et Systèmes - Finalité Réseaux et télécommunication, faisait quant à lui partie de l'équipe IT (technologies de l'information). ■

Un hélico de secours pour moins de 50 € par an

Basé à Bra-sur-Lienne (Lierneux), le Centre Médical Hélicopté dispose depuis plus de 15 ans du seul service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère, disponible 24h/27 et 7j/7 partout en Belgique. Comme la Province de Liège et les 90.000 personnes affiliées, vous pouvez également soutenir l'Asbl et devenir membre du CMH.

Complémentaire aux services de secours terrestres, l'hélicoptère permet une intervention très rapide dans des zones parfois moins accessibles par la route ou plus éloignées des services hospitaliers spécialisés. Sa spécificité ? Son efficacité. L'hélico décolle en moins de 4 minutes de sa base. Il peut se poser à moins de 100 mètres du patient dans 85% des cas. L'équipe d'intervention est composée de trois professionnels de l'urgence : un médecin, un infirmier et, bien entendu, un pilote. Chaque année, le CMH intervient à la demande du 112 à près de 1.000 reprises en Province de Liège.



Chaque année, le CMH intervient à près de 1.000 reprises en Province de Liège.

La Province a renouvelé son soutien de 52.000 €

L'existence du Centre Médical Hélicopté dépend notamment de votre soutien mais aussi des institutions publiques. Pour 2013, la Province de Liège a décidé de

renouveler son soutien financier de 52.000 €. Elle incite par ailleurs chacun à poser un geste citoyen en s'affiliant au CMH. La carte d'affiliation

permet de maintenir un service médical professionnel et de qualité, mais elle permet également de réduire autant que possible les frais d'intervention. Les affiliés bénéficient de la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention urgente organisée à la demande du 112. Cela permet de couvrir les frais d'intervention qui ne seraient éventuellement pas pris en charge par votre mutuelle. ■

Affiliation annuelle : 30 € (personne seule) ou 47 € (famille)

www.centremedicalhelicopte.be

Tél. : 086/45.03.39 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)

Vous pouvez découvrir les activités du Centre Médical Hélicopté sous un angle original grâce à une expo photos : la Maison de Tourisme du Pays de Herve présentera en janvier prochain le reportage de Valentin Bianchi qui a suivi l'hélicoptère lors d'interventions d'urgence.

Expo « Le CMH au cœur d'une zone rouge » :

Du 4 au 30/01/2013 (du mardi au dimanche de 10h à 17h)

Maison du Tourisme du Pays de Herve

Place de la gare, 1 à 4650 Herve • Tél. : 087/69.31.70

www.paysdeherve.be

Bientôt une formation au métier de cariste à Tinlot

La Province poursuit son investissement dans le domaine de la formation. Elle organisera prochainement une nouvelle filière au Centre de Réadaptation au Travail.

Ils transportent des marchandises ou du matériel dans les entreprises, souvent à l'aide d'un chariot élévateur. Ils sont un élément important dans la chaîne de production. Ils, ce sont les caristes qui représentent la 3^e plus grande famille professionnelle du secteur transport-logistique.

Les offres d'emploi en la matière ne sont pas toutes satisfaites. Cette pénurie de main-d'œuvre n'est pas due à un manque de candidats mais à l'exigence d'un brevet spécifique et à l'engorgement des centres qui le délivrent. Le potentiel de l'offre de travail est même assez important, citons pour exemple l'aéroport de Bierset et le projet du Trilogiport.

En 2013, la Province lancera une formation pour pallier ce manque. Le Centre d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) de Huy, le Centre de Réadaptation au Travail d'Abée –

Scry à Tinlot, l'Ecole Polytechnique de Huy et la Promotion Sociale de Huy-Waremme se sont associés pour offrir un éventail complet de formations au métier de cariste et aux fonctions logistiques associées.

Il y a une offre de travail mais pénurie de main-d'œuvre

Cet enseignement ciblera des jeunes en formation à destination des filières industrielles (du plein exercice et de l'alternance), de la construction et du tertiaire, de même que des travailleurs et des demandeurs d'emploi. Les compétences acquises seront théoriques et pratiques. Plusieurs aptitudes transversales (gestion des stocks ou sécurité), et d'autres plus spécifiques, comme la maintenance des équipements, l'élingage (l'action de placer du cordage autour d'une masse pour la transporter) ou la préparation de commandes, figureront également au programme.

Cette nouvelle formation s'intégrera dans le cadre des missions et objectifs du CRT de Tinlot. C'est le seul centre d'orientation professionnelle



À l'aide d'un chariot élévateur, les caristes sont un élément important dans la chaîne de production.

spécialisé en Wallonie pour les personnes présentant un handicap physique. Son objectif : favoriser la (re)mise à l'emploi.

Pour accueillir bientôt cette nouvelle filière, la cour du Centre de Réadaptation au Travail fait en ce moment l'objet de travaux. Le premier coup de pelle y a été donné en septembre dernier. Ses dimensions et sa configuration correspondaient aux besoins spécifiques pour la création de la section « cariste », mais nécessitaient des aménagements. Quatre nouvelles classes seront aussi construites. Ces investissements se chiffrent à 140.000 €. ■

Infos : Centre de Réadaptation au Travail • Rue de Dinant, 106 à 4557 Tinlot • 085/24.38.50 • admin@lecrct.be

Plaisirs glacés en Province de Liège !



Retrouvez toute l'offre (points de location compris) dans la brochure « Plaisirs d'hiver - carte des neiges », éditée par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et disponible sur www.liegetourisme.be

La province de Liège compte de multiples infrastructures permettant de s'adonner aux joies de la glisse : 25 pistes de ski de fond (près de 900 km), 6 pistes de ski alpin et quelque 16 pistes de luge sur notre plateau ardennais, de quoi satisfaire le sportif le plus chevronné ! De plus, les 5.000 kilomètres de chemins pédestres balisés, revêtus de leurs habits blancs, constituent des promenades idylliques, aux paysages remarquables qui enchanteront, assurément, randonneurs et familles. Que ce soit avec ou sans raquettes, les superbes panoramas sur la crête des hauts plateaux, s'étendant à perte de vue, procurent une sensation de bien-être, de détente et d'apaisement ! Sachez aussi que les gîtes ruraux et chambres d'hôtes restent à porté de main via les sites internet des Maisons du Tourisme. ■

Pour connaître le bulletin d'enneigement et toute information sur l'état des pistes, appelez le téléphone des neiges, 24H/24, au 084/41 19 82 ou au 080/22 74 74.

	Stoumont	Lierneux	Butgenbach	Waimès	Francorchamps	Botrange		Jalhay	Eupen	Bullingen	Malmedy	Manderfeld (Bullingen)	Rocherath (Bullingen)	Sart-Lez-Spa (Jalhay)	Saint-Vith	Weywertz (Butgenbach)	Spa
Ski alpin	x	x	x	x													x
Ski de fond		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Scooter des neiges											x						
Luge		x	x	x							x					x	x

La Province et les communes sont prêtes pour passer l'hiver

Face aux rigueurs de l'hiver, il est important de garantir l'accessibilité et la sécurité des différentes routes. Pour la deuxième année consécutive, la Province de Liège est le partenaire des communes afin de stocker et de fournir le sel de déneigement nécessaire.

Parmi les 5 axes prioritaires, il y a celui de la supracommunalité et du soutien aux communes. Pour la Province, il s'agit de proposer une expertise pertinente ainsi que des réponses appropriées à des besoins communaux ou supracommunaux.

La Province de Liège est le 3^e acheteur national de sel

Les réserves de sel de déneigement stockées à Amay en sont une réalisation pratique. En regroupant, en un seul marché, les besoins des 69 communes partenaires (sur 84), la Province de Liège est devenue le troisième acquéreur national de ce sel si nécessaire.



Ce qui lui permet d'obtenir des prix très intéressants ainsi que la garantie d'approvisionnement.

Via la centrale d'achat qu'elle a mise en place, ce sont 10.400 tonnes de sel (en fonction des réserves) qui ont été acquises, pour un montant de 756.944 € afin d'affronter cet hiver 2012-2013. Au total, ce sont 23.000 tonnes de sel qui sont entreposées dans le hangar provincial, situé le long de la Meuse à Amay. Les villes et communes, sont propriétaires de leur stock et en disposent selon leurs nécessités. Ce qui n'a pas été utilisé reste entreposé pour l'hiver suivant. La gestion de ce stock est assurée par le Service technique provincial. Au travers de cette action, la Province est aux côtés des pouvoirs locaux et, ce au profit des citoyens. ■

En images sur notre site web :

Visionnez notre reportage vidéo sur la gestion provinciale du sel de déneigement sur www.provincedeliege.be/videos/node/39

Les réserves de sel de déneigement sont stockées le long de la Meuse à Amay.



10 x 2 places pour le 16^e salon du vin de Blegny-Mine

Les 1^{er}, 2 et 3 mars prochains, le salon du vin de Blegny-Mine ouvrira ses portes pour votre plus grand plaisir. L'hôte d'honneur 2013 : la Ville de Beaune « Capitale des vins de Bourgogne ». Cinquante vigneronnes issus de 17 régions viticoles de France vous proposeront plus de 300 vins différents afin de ravir vos sens. Une dizaine de stands de produits de bouche seront également présents afin de charmer vos papilles.

Infos : www.vinblegnymine.be

Concours « Salon du vin »

Question : Dans combien de communes seront créés des parkings d'écovoiturage ?

Réponse pour le 01/02/2013 :

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone/gsm : _____

6 x 2 places pour le Festival « Les Parlantes » au Forum de Liège

Ce festival international de lecture met en voix différents textes, de tous lieux, de tous temps et de tout genre. Nous vous proposons de gagner des entrées pour l'un des trois spectacles de qualité qui vous sont proposés, afin de découvrir, ou redécouvrir, le plaisir de la lecture et de l'écoute :

■ 2 x 2 places pour « **Inconnu à cette adresse** » de Kressmann Taylor avec Patrick Préjean et Sacha Sprenger, le 7/03/13 • A travers dix-neuf lettres, découvrez l'évolution dramatique d'une amitié entre un juif et un allemand, à l'heure sombre de

la montée du nazisme.

■ 2 x 2 places pour « **Prévert, Vian, Desnos : trois poètes libertaires** » avec Jean-Louis Trintignant, le 9/03/13 • Jean-Louis Trintignant a choisi de lire des œuvres de trois poètes du 20^e siècle.

■ 2 x 2 places pour « **Bronx** » avec Francis Huster, le 10/03/13 • Seul sur scène, Francis Huster incarne avec brio dix-huit personnages. Il nous emmène dans la vie d'un garçon de 9 ans, partagé entre deux univers.

Infos : www.lesparlantes.be

Concours « Les Parlantes »

Question : De combien de conseillers provinciaux chaque commission du Conseil provincial est-elle composée ?

Réponse pour le 01/02/2013 :

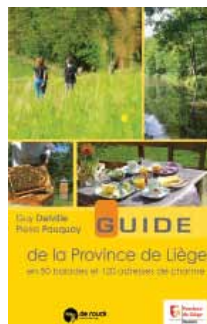
Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone/gsm : _____

5 X 1 « Guide de la Province de Liège en 50 balades et 120 adresses de charme »

Ce guide sous le bras, partez à l'assaut des meilleures tables et des plus beaux coins de la région de Liège. Le concept ? Associer une balade pédestre à la découverte du terroir local, des maisons de bouche et de l'hébergement qui jalonnent le parcours. Pour rendre la promenade d'autant plus sympathique et authentique, ce guide vous dévoile quelques anecdotes insolites et vous



livre les adresses de certains bistrotts hors des sentiers battus. Cet ouvrage, rédigé par le journaliste Pierre Pauquay et le chroniqueur gastronomique Guy Delville, est publié sous le label De Rouck Publishing, collection des guides touristiques de la maison d'édition Renaissance du Livre.

Concours « Guide 50 balades »

Question : Combien de taxes la Province a-t-elle supprimées depuis 1990 ?

Réponse pour le 01/02/2013 :

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone/gsm : _____

5 X 2 places pour le salon Vert Bleu Soleil du 14/02 au 17/02/2013 aux Halles de Foires de Liège

Ce salon dédié au tourisme, aux vacances et à la seconde résidence vous accueillera durant 4 jours, dans 10.000m² d'évasion. Quelques 250 opérateurs (agences de voyage, gîtes...) seront présents. L'hôte d'honneur y sera « La Wallonie des Saveurs ».

L'espace de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège sera composé :

• d'un espace réservé aux 11 Maisons du Tourisme de la Province • d'un espace « Cooking »

dans lequel un Chef cuisinier ou traiteur viendra faire des démonstrations • d'un estaminet ambiance « jardin » dans lequel seront servis 3 bières régionales et des jus de fruits locaux.

Infos : www.vertbleusoleil.be



Concours « Vert Bleu Soleil »

Question : Quel est le nom de la nouvelle voiture électrique à zéro émission de CO₂ de la Province ?

Réponse pour le 01/02/2013 :

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone/gsm : _____

Comment participer à nos concours ?

Il vous suffit de répondre correctement à la question posée pour chacun d'eux. Toutes les réponses se trouvent dans les pages de Notre Province. Ensuite, découpez et remplissez (lisiblement) le bulletin de participation. Renvoyez-le à la rédaction en le collant sur une carte postale. Celle-ci doit nous parvenir par courrier, avant la date limite indiquée (le cachet de Bpost faisant foi), à l'adresse suivante : « Notre Province »/(nom du concours) - Service Communication de la Province de Liège - Place de la République Française, 1 à 4000 Liège. Merci de ne pas renvoyer vos bulletins sous enveloppe et de n'utiliser qu'une seule carte postale par concours. Les lauréats seront tirés au sort parmi les bulletins gagnants. Ils seront prévenus personnellement soit par courrier, soit par téléphone.

Les cadets de l'École du Feu ont représenté la Province en Catalogne

Du 28 au 30 septembre, des jeunes sapeurs-pompiers provenant de toute l'Europe s'étaient donné rendez-vous à Castellar del Val-lès, en Espagne, pour les « Journées sportives de Catalogne pour Jeunes Pompiers ». L'École des Cadets de la Province de Liège était dignement représentée par les Cadets de la 3^e Section de Limbourg. Ces derniers avaient remporté le challenge annuel inter-sections, organisé au mois de mai à Coronmeuse entre les diverses sections de l'École des Cadets de la Province de Liège. Ce qui leur a donc permis de se qualifier pour la rencontre catalane. Nos 10 jeunes représentants (4 filles et 6 garçons) ont non seulement porté haut nos couleurs lors des épreuves sportives mais ils ont surtout fait preuve d'une attitude positive et responsable qui honore tant leur section que l'ensemble des Cadets de la Province.



La Watt'ure, un nouveau véhicule électrique dans les rues de Liège

La Province de Liège a investi dans l'achat d'un véhicule électrique à zéro émission de CO₂ afin de distribuer le courrier interne dans ses bâtiments du centre-ville de Liège. Une voiture qui répond parfaitement aux exigences d'une mobilité durable. Pour sensibiliser ses collaborateurs à cet achat, la Province leur avait demandé de lui trouver un nom original et écologique. Le baptême de la Watt'ure (c'est donc son nom) a eu lieu le 21 septembre au Palais provincial. Vous l'apercevrez peut-être prochainement dans les rues de Liège. Son lettrage arbore verdure et coquelicots. C'est la cellule graphique du Service Communication de la Province et les élèves de l'Athénée provincial de Guy Lang qui ont collaboré pour l'habiller.



Nouveaux élus locaux, ce salon est pour vous

L'Association des Provinces Wallonnes et les cinq Provinces vous attendent au 8^e Salon des Mandataires, les jeudi 7 et vendredi 8 février au WEX de Marche-en-Famenne. Il rassemble tous les acteurs des pouvoirs locaux, les mandataires et les collectivités locales, mais aussi toutes les entreprises et les personnes actives dans les services publics wallons. C'est une vitrine du savoir-faire du secteur public et des entreprises wallonnes. L'occasion d'aller à la rencontre des responsables des communes, provinces, intercommunales, régies autonomes et autres organismes d'intérêt public. Depuis sa création en 2006, le salon attire en moyenne 11.000 visiteurs et plus de 300 exposants. Le Salon des Mandataires, c'est aussi des ateliers, des conférences, des forums de discussions sur des thèmes d'actualité et d'autres activités telles qu'un village des sports, un village de la construction et un village associatif. ■ Salon des Mandataires 2013 : Les Provinces seront **LA** sur le stand 3F13 (près de l'entrée principale) • Les 7 et 8/02/2013 de 9h à 18h • WEX - Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne • Parking gratuit (3.000 places) • Infos sur www.mandataires.be



Renato et Joëlle Scoriels soutiennent la Province

Santé ou social, des personnalités offrent leur notoriété à des campagnes de sensibilisation et de prévention menées par la Province de Liège. Renato Bannardo, finaliste de l'émission à succès The Voice Belgique, est devenu le parrain 2012 de la campagne Ruban Blanc. Lors d'une soirée de sensibilisation organisée par le Département des Affaires sociales, le 28 novembre, il a offert son temps et sa présence pour dire STOP aux violences faites aux femmes. Même volonté d'engagement pour Joëlle Scoriels devenue marraine du nouveau bus Sex'etera. L'animatrice de l'émission Sans Chichis prête son image afin de promouvoir cet outil d'information à la sexualité à destination des jeunes mais également du grand public.